L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Gazeuse, No. [illegible] de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 12 MAI 1880.

QUARANTAINE.

Proclamation du Gouverneur.

ETAT DE LA LOUISIANE, Département Exécutif. }

ATTENDU que d'après la SECTION 2040 des Statuts révisés de l'Etat de la Louisiane, approuvés le 14 mars 1870, à l'effet de pourvoir que le Gouverneur de lancer une proclamation, sur l'avis du Bureau de Santé, quand il y a des places dans lesquelles on a des raisons de croire qu'il existe des maladies pestilentielles, contagieuses ou infectieuses, déclarant une Quarantaine et le nombre de jours contre tout navire, passagers, officiers et équipage, venant de cette place ou ces places.

Maintenant et d'après l'avis et les statuts ci-dessus et sur la recommandation du Bureau de Santé, moi, LOUIS A. WILTZ, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé à propos de lancer une proclamation déclarant que tous les navires, arrivant le et après le 10me jour de mai 1880, des ports ci-dessous, considérés comme infectés par la fièvre jaune, savoir: la Havane, Vera Cruz et Rio de Janeiro, et les officiers, équipages, passagers et cargaisons, arrivant des ports ci-dessus désignés ou ayant touché ou s'étant arrêtés à l'un ou l'autre, seront sujets à ce la détention en quarantaine que le Bureau de Santé jugera à propos de désigner.

De plus il est ordonné que les officiers à la Station de la Quarantaine mettent rigoureusement en vigueur l'exécution de cette proclamation et que toute violation des lois de l'Etat sur ce sujet soit sévèrement punie.

En foi de quoi j'ai signé la dite proclamation et apposé le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le quatrième jour de mai de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt, et la cent quatrième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

LOUIS A. WILTZ.

Par le Gouverneur:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.
5 mai—en 16—1m 2fp.s.

Les Meilleurs Pianos
ET
Les Plus Populaires
A
Grunewald Hall
14, 16, 18, 20 & 22
RUE BARONNE.

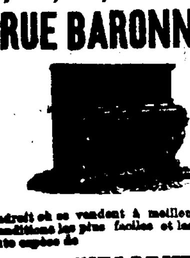

L'endroit où se vendent à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales toute espèce de

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

L'assortiment est au grand complet et le stock le plus considérable et le plus varié qui soit en ville. Il comprend les célèbres et incomparables

Steinway
Knabe
Pleyel
Weber
Fischer
PIANOS

AINSI QUE LES

Clough & Warren, Peloubet, Pelton & Co, Orgues

Les plus recherchés nonobstant la modicité de leurs prix.

Tout ce qui de loin ou de près se rattache à la musique se vend également à très bon marché chez Grunewald.

Vieux pianos échangés ou réparés et accordés par d'habiles ouvriers. Venez voir mes instruments de musique, venez juger par vous-mêmes de la modicité des prix et des conditions libérales auxquelles tout se vend chez

LOUIS GRUNEWALD,
21mars—2m GRUNEWALD HALL.

Dentistes.

Dr. F. SAHUQUE & SON,
DENTISTES,
59..............Bourbon..............59

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts pièce; aurification et plombage, de $1 à $5 par dent, suivant la carie.
4 mars—1an.D.Mer.V

Révolution! Révolution!
DANS LES PRIX DES
Dentistes de premier ordre.

LES plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de vous faire examiner les dents. Toutes les opérations de cette science exécutées avec le plus grand art. Venez voir par vous-même—"Voir, c'est croire." J'expose la médaille que m'ont valu mes râteliers. Je fais voir mon diplôme dans mon salon. Extraction de dents sans souffrance. Les prix les plus réduits de la ville.
City Dental Rooms, 150 rue du Canal.
G. P. MALONEY, D. D. S.
Anciennement des collèges de la Pennsylvanie et de la Nlle-Orléans. 11 janv.

DR. T. ANFOUX,
CHIRURGIEN DENTISTE,
5....RUE DE CHARTRES....5
COIN CANAL.
Exécute toute espèce d'opérations dentaires, en employant les derniers perfectionnements. Prix très-modérés.
4 mai—10f

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
190 --- DAUPHINE --- 190
Entre Ste-Anne et Dumaine.
12janv1880

DENTISTE.
Dr E. P. DOREMUS,
Dentiste, Successeur du Dr DICKEY,
110 Rue du Canal,
Donne tous ses soins à la conservation des dents naturelles. 11 nov..6m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine immédiatement après le édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Delachaise Brick Company,
(Capacité de fabrication Dix Millions.)
Rues Tchoupitoulas, Foucher, Laurel et Amélie, Sixième District.
HY. KUNTZ, Secrétaire.
J. A. BLAFFER, Président.
Briques de campagne, première qualité, bien cuites, Tuiles de bouilloires, fourneaux et chaudières.
Les commandes des campagnes sont sollicitées et seront remplies promptement.
Atterrissages faciles aux bâteaux et aux chalands.
Bureau, en ville, No 140 rue Gravier, ou boîte No 14 Mechanics' & Dealers Exchange, et Boîte No 279 Poste de la Nouvelle Orléans.
24 mars—3m

Semence de riz. Semence de riz.
Importation directe de la Caroline,
DE 1000 sacs de choix, récemment arrivés directement de la CAROLINE, et à vendre.
S'adresser à
CHAS. A. LABENDON,
27 rue Carondelet, au 2nd étage,
Ou à
RAOUL DUPRÉ,
Courtier de riz, 51 rue Decatur.
N. B.—La seule véritable SEMENCE DE RIZ DE LA CAROLINE sur le marché. 16fév..3m

SCIROPPO PAGLIANO.
REÇU dernièrement 150 Bouteilles du vrai Sirop Pagliano, dépuratif et rafraîchissant le sang et les humeurs, composé par le professeur Jérôme Pagliano, de Florence, et à vendre par J. B. Rossi, angle St Pierre et Marais.
20mars—3m

BODLEY BROTHERS
ONT l'assortiment le plus complet de wagons à [illegible], charrettes à cannes AB et 4 mulets, charrettes à boeufs, de pour ... wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de jardin, chars de a ... tonnes, brancards, colliers de chevaux, [illegible] pour voiture, ... Nous appelons l'attention sur nos ... [illegible] ... Wheeling, W. Va. ... [illegible]
Dépôt 16 et 20 rue Union.

PIANOS
A BON MARCHÉ.

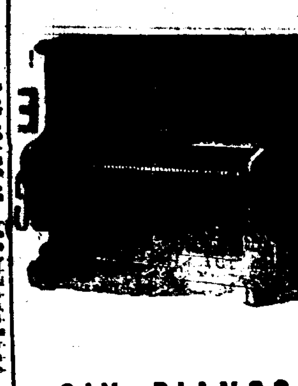

SIX PIANOS
HALE,
Qui ont été loués, et ont très peu servi;—Aussi bons que s'ils étaient neufs.
AUSSI PLUSIEURS
PLEYEL
Qui ont servi depuis fort peu de temps et sont en parfait état et garantis sous tous les rapports.
EXCELLENT MARCHÉ A FAIRE POUR
$200
AGENCE UNIQUE
POUR LES
PIANOS:
CHICKERING,
Mathushek,
HALE.
ORGUES:

ESTEY
--ET--
Mason & Hamlin.
INSTRUMENTS
--DE--
MUSIQUE
EN GROS ET EN DÉTAIL.

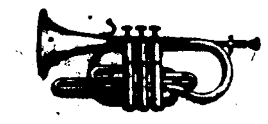

Accord de Pianos.
REPARATIONS de PIANOS.
VIEUX PIANOS PRIS EN ECHANGE.
PHILIP WERLEIN,
135-CANAL-135
NLLE-ORLEANS, LNE

MAISON ÉTABLIE EN 1840
PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

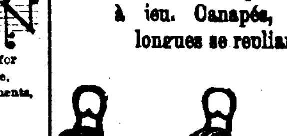

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

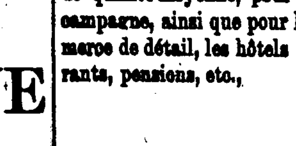

A bon marché pour du comptant.
Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!
Emballage et livraison gratis.
Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

LA PLUS
GRANDE OCCASION
Qui ait été offerte au public.

—LE—
TIRAGE EXTRAORDINAIRE
—DU—
MARDI 15 JUIN 1880,
Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!
Pas d'ajournement!
UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.
TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.
Magnifique Chance
DE FAIRE
FORTUNE!
—LA—
COMPAGNIE
DE LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Louisiane.
—LE—
MARDI, 15 JUIN 1880,
UN GRAND TIRAGE
EXTRA,
CLASSE F,

UN GROS LOT DE......	$100,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.
11.279 Lots, montant en tout à
$522,500.
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la Compagnie,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 15 JUIN 1880,

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS.

1 Gros lot de	$100,000..	$100,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
10000 Lots de....	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit..........	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..........	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit..........	7,500
11,279 Lots s'élevant à..........	$522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nlle-Orléans (Lne.)

Par Bons sur la poste ou lettres enregistrées contenant l'argent ou encore par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du
MARDI, 15 JUIN 1880,
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés sur Présentation.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les ... [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Adrien Cassard vs. John P. Kneisler.

DEUXIEME COUR JUDICIAIRE DE DISTRICT pour le Sixième et le Septième District Municipal de la Paroisse d'Orléans No 2119—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour Judiciaire de District pour le Sixième et le Septième District Municipal de la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI 27 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, avantages, servitudes, servitudes, qui y appartiennent ou qui en dépendent, situé dans le Faubourg Ouest Bouligny, maintenant Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Lyons et Ecrivaux, désigné comme le lot Numéro vingt-quatre de l'îlet Numéro vingt-neuf sur un certain plan dressé et daté du 15 août 1866, déposé dans le bureau de Charles Stringer, alors notaire en cette ville, selon lequel plan, ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Lyons sur cent cinquante pieds de profondeur. Acquis par le défendeur par achat de la succession de George W. Pope et Jane Flynn, sa femme, conformément à un acte passé pardevant W. E. Kleinpeter, anciennement notaire en cette ville, daté du 30 mars 1878 et enregistré dans le livre du bureau de l'annotateur des aliénations publiques 110 folio 481.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au dernier et plus fort enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant caution, avec une bonne garantie solvable, portant huit pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur déduira du montant de l'adjudication et paiera comptant le montant des annonces, les frais de cour et de shérif, etc., à peu près cent piastres et en outre les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété, dont le montant n'est pas encore connu.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 mai—11, 18, 25, 27

F. D. Seghers vs. Louisa Lhoust femme d'Alexandre Smith.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,864—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 12 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes et privilèges y attachés et y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Marais, Dumaine et Villeré, étant une portion du lot désigné par le No cinq, de l'îlet cinquante-neuf, sur un plan dressé par Joseph Pilié, daté du 8 août 1824, attaché à un acte pardevant Michel DeArmas, anciennement notaire en cette ville, daté du 16 novembre 1822. Le dit lot est la portion du lot de terre à prendre du côté le plus rapproché de la rue ———— et mesurant trente pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de cent-vingt pieds.

2° Et une portion du lot de terre touchant le lot ci-dessus décrit et mesurant huit pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de cent vingt pieds, en pied français, et faisant une partie du lot numéro quatre du dit îlet No 59 du plan ci-dessus mentionné, étant les mêmes propriétés acquises par la dite Mme Smith défenderesse d'une donation de M. Courcelle, conformément à un acte pardevant O. Drouet, notaire en cette ville, en date du 31 octobre 1871, dûment enregistré dans le bureau des annotations, livre 98, folio 759, et enregistré au bureau des hypothèques, livre D. 9, folio 58.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11mai—11,18,25, juin 1,8,12

Gustave Krieche vs Madame veuve Catherine Weitzel et als.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,013.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 29 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le Lot numéro cinq, dans l'îlet numéro cent quarante-quatre, borné par les rues Bienville, Claiborne, Derbigny ou Prosper et l'Avenue Washington, sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes parallèles, acquis le 31 décembre 1849, conformément à un acte pardevant Bienvenu, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
27 avril—4,11,18,25,29 mai.

Jos. M. Oglesby et Albert Baldwin, receveurs, vs John Holley.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10 47—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 5 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Freret, Philip et Howard, étant formé de la portion qui fait face à la rue ... du lot de terre désigné par le No dix sur un plan dressé par J. N. B. de Pouilly, architecte, en date du 14 novembre 1866, annexé pour référence à un acte de vente de W. W. Divine à John Dris ..., déposé dans le bureau de Félix Grima, un notaire de cette ville, en date du 27 novembre 1866. Le dit lot de terre ici décrit formé le coin des rues Jackson et Freret et mesure vingt-et-un pieds, huit pouces et quatre lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes parallèles et façade à la rue Freret. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et appartenances ou qui en dépendent de quelque sorte. Etant la même propriété acquise par le défendeur de Frederick Reinhard suivant un acte passé par devant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 18 novembre 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. AL. EE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
4mai—4 11 18 25 juin 1 5

G. Pascal et als. liquidateurs, etc., vs Louis Smith.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans,—No 10,511.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 5 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet numéro trois cent quatre-vingt quinze, qui est borné par les rues Bons Enfants, Musique, et Mandeville et Promenade Lafayette, mesurant chaque trente pieds de face à la rue Morales, sur une profondeur de cent vingt et un pieds cinq pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, allées et avantages qui y appartiennent, que lesdits deux lots sont une portion des deux lots désignés par les Nos onze et douze sur un plan déposé dans le bureau de Wagner, anciennement notaire en cette ville, connu comme le plan No vingt quatre. Lesquels ont été acquis par le défendeur par un acte de Joseph Greiler, par acte pardevant William J. Castell notaire en cette ville en date du 31 août 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 mai—11, 18, 25 juin 1, 5.

G. Pascal et als, Liquidateurs, etc. vs Ralph Burrow ou Barrow.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,510—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 5 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, allées, privilèges, servitudes, qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville et désigné par le numéro 7, qui est borné par les rues Abadie, Aubry, Tonti et Rocheblave, selon un plan annexé à un acte de vente de Charles B. Singleton à Edward Williams, fait pardevant Théo. Guyol, notaire de cette ville, en date du 8 avril 1871. Le dit lot mesure vingt-neuf pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Abadie sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Etant la même propriété acquise par le dit défendeur suivant achat de l'Association du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, par un acte de vente passé pardevant G. LeGardeur, Jr., notaire en cette ville, le 1er février 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4mai—4,11,18,25—1,5 juin.

E. B. Chevalier vs. Jno. T. Michel.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour le sixième et septième districts municipaux de la paroisse d'Orléans, No 2109.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable deuxième Cour de District Judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, dans le second district de cette ville, SAMEDI, 15 mai 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet L. de Ouest Bouligny, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Water, Jena, Cadix et le fleuve Mississippi. La dite portion de terre mesure cent vingt pieds de face à la rue Water, deux-cent-vingt pieds plus ou moins sur la ligne du côté ... de la balance du dit îlet, deux-cent-vingt ... plus ou moins de face à la rue Cadix, et ... pieds de face du dit fleuve. Ensemble avec tous les droits de nouvelle formation et d'accroissement de façade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
14 avril—14, 21, 28 mai 5, 12, 15.

Etat de la Louisiane vs. Jas. Cohn.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2,197.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus POUR TAXES D'ETAT DE 1877, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 10 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet vingt-et-un, borné par les rues Front, Gravier, Natchez et Commune, et désigné par le lot numéro neuf, mesurant vingt-deux pieds de face à la rue Front, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
8 mai—8,15,22,29—juin 5,10

DUBYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DE CONSTABLE.

SEPTIÈME JUSTICE DE PAIX—Bureau du Constable, No 906 rue Magazine Nouvelle Orléans 6 mai 1880—Alfred E. Billings vs. Robt. F. Montgomery.—Septième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, No 13/2. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. W. Fails, Septième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan dans mon bureau, rue Magazine, près la Louisiana Avenue, LUNDI 17 mai 1880, à midi.

Les propriétés ci-après décrites à savoir:
Tous les droits, titres et intérêts de Robt. F. Montgomery dans un certain procès intitulé Robt F. Montgomery vs. G. H. Hester, No 45,777 sur le docket de la Quatrième Cour de District pour la paroisse ci-dessus nommée.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
JNO. PARKSDORF,
7 mai—12,16 Constable.

SEPTIÈME JUSTICE DE PAIX—Bureau du Constable, No 906 rue Magazine—Adolph Peltz vs. John Lantra, A. B. Billings, entremis, Louis Leiser, garnishee—Septième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, No 575.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. W. Fails, Septième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à mon bureau, rue Magazine, près du Louisiana Avenue, LUNDI, 17 mai 1880, à 11 heures A. M., les propriétés ci-après décrites, savoir:

Un spring wagon à quatre roues No 2624.
Un jeu de harnais.
Une mule baie.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
JOHN PARKSDORF,
7mai—7,12,16 Constable.

ANNONCE JUDICIAIRE.
L'ETAT DE LA LOUISIANE.
SIXIÈME COUR DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS.

No 10,971—ELIZABETH B. VALLE, FEMME de Henry Tricou, contre son mari.

JE CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES QUE le vingt-huitième jour d'avril 1880, jugement a été rendu dans cette cour, dans le procès ci-après, dans les termes suivants, savoir:

Elizabeth B. Valle, femme de Henry Tricou contre son mari—No 10,971.

Dans cette affaire, commise à la cour après les plaidoiries et les témoignages enregistrés à la cour, considérant que la demanderesse a établi les conclusions de sa pétition, et que la loi et les preuves sont en sa faveur,

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait séparation de biens entre la demanderesse Elizabeth Brunet Valle, femme de Henry Tricou, et le dit Henry Tricou, que la communauté de biens et d'acquêts existant jusqu'ici entre eux soit dissoute; que l'acte d'abrogation, d'abolition, de révocation et d'annulation de donation de la propriété foncière faisant face à la rue St Ferdinand, et décrite en premier lieu dans la pétition de la demanderesse, lequel acte a été passé devant Selim Magner, notaire, le 15 août 1870; ainsi que l'acte de vente de la dite propriété de Joseph Emile Valle au défendeur, Henry Tricou, soient considérés et déclarés simulés, nuls et de nul effet; que l'acte de donation à la demanderesse de la dite propriété par Joseph Emile Valle et sa femme, passé devant Octave De Armas, notaire, le 6 juillet 1861, soit considéré et déclaré être encore en pleine vigueur et conséquemment que la dite propriété soit reconnue être encore le propre bien distinct et paraphernal de la demanderesse; que l'acte passé devant James Fahey, notaire, le 20 janvier 1875, prétendant être une vente de Caroline Pradat, veuve de Joseph Emile Valle à la demanderesse d'une propriété foncière située à un des coins des rues Grands Hommes et Kaghion, dans cette ville, décrite en second lieu dans la pétition de la demanderesse, soit considéré et déclaré être en réalité une donation à la demanderesse faite par la dite veuve, sa mère, et conséquemment que la dite propriété constitue un bien distinct et paraphernal de la demanderesse.

Il est en outre ordonné que la demanderesse soit autorisée à assumer seule l'administration exclusive des dites propriétés et de toutes autres propriétés qu'elle peut posséder ou acquérir plus tard, et que le défendeur soit condamné aux dépens.

Jugement rendu le 28 avril 1880.
Jugement signé le 3 mai 1880.
N. H. RIGHTOR, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce troisième jour de mai de l'an de Notre Seigneur 1880.
H. MIESTER, député-greffier.
11 mai—11,16,20 mai.

ETAT DE LA LOUISIANE. Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
Otto Touché
Ses créanciers
No 702

Il est ordonné que la cession faite par l'insolvable Otto Touché soit et demeure acceptée au profit de ses créanciers, qu'une réunion des créanciers du dit insolvable soit convoquée pour le 24 mai 1880 au bureau d'Octave Morel, notaire de cette ville, ainsi que le veut la loi, que M. E. Dubuisson soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et que toutes les procédures contre ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1880.
(Signé) W. H. ROGERS, Juge.
Pour copie conforme.
PAUL T. ABADIE,
6 mai—8, 11 15. Député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 10.585—Je certifie par les présentes que le 16 avril 1880 jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes suivants, savoir:

Mary Louise Kennedy, femme de Chas. Genella, vs. Charles Genella.
Sur motion de Boyne & Renshaw, avocats de la demanderesse, et sur la production à la Cour de témoignages suffisants à l'appui de la pétition de ladite demanderesse, la loi et les preuves étant en sa faveur:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le 30 mars 1880 soit maintenant confirmé et rendu final, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mary Louise Kennedy et contre le défendeur Charles Genella, son mari, décrétant une séparation de biens entre ledits conjoints et une dissolution de la communauté existant entre eux jusqu'à ce moment.

Il est en outre adjugé et décrété que ladite demanderesse aura la pleine administration de tous ses biens qu'elle possède maintenant ou qu'elle pourra posséder plus tard, et que le défendeur paie tous les dépens.

Jugement rendu le 16 avril 1880.
Jugement signé le 21 avril 1880.
(Signé) W. H. ROGERS, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle Orléans ce 23e jour d'avril de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt.
PAUL T. ABADIE, Député-greffier.
4 mai—4,11,18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Successions de John et George Cromwell.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 41,554 et 41,555—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le second compte présenté par l'administrateur de ces successions ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
11 mai—15 20

NOUS SOMMES PRETS.
$ 300.000
DE
NOUVELLES MARCHANDISES
à choisir
A CHOISIR LUNDI
—CHEZ—
GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.

Nous étalerons un stock complet et entièrement nouveau de
VETEMENTS.
Pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants.
ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX,
comprenant les qualités les plus fines et le mieux choisies et un assortiment immense d'articles à des prix moyens et réduits.
Dans notre département de Linge Fait sur commande,
où il n'est employé que des tailleurs habiles et expérimentés, on trouvera les dernières nouveautés en lingerie importée et du pays.
Nous prenons plaisir à informer nos amis et clients que notre stock, ayant été acheté avant la hausse des prix, ne sera plus vendu à des prix au-comptant.
P. S.—Notre assortiment de vêtements pour première communion est vaste et à bas prix.
4 avril—

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES.
et des maux provenant de ... des NERFS, soit d'une DEBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et toutes les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.
Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables.
Cabinet No 6 rue Sud-Rampart, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept—1 an

Mme VILLIO,
(SUCCESSEUR DE Mme Vve FABIO.)
306....RUE DE CHARTRES....306
INVITE les dames à venir examiner l'assortiment varié et rare d'Articles de modes qu'elle vient de recevoir, tels que: Chapeaux de paille, Rubans, Dentelles, Soieries, Fleurs artificielles, etc. Tous ces articles se distinguent par leur fraîcheur et leur nouveauté et seront vendus à des prix d'une modicité incontestable. 17mars—3m

Ant. Carrière. | C. Carrière.
J. L. Carrière. | Chas. J. Carrière.
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 31 RUE CARONDELET.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR HOEY & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Premier District à l'encan. Succession de Mme Catherine Shea, femme de Patrick Comfort
No 41,868—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY et O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, le 26 mai 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles.—En vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 10 mai 1880, il sera vendu à l'encan la propriété suivante, à savoir:

Un lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julia, Cypress, Magnolia et Locust, désigné par le No 268 et formant l'encoignure des rues Locust et Cypress, mesurant 27 pieds de face à la rue Locust sur une profondeur de 126 pieds sur la rue Cypress.

Conditions de la vente—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera adjugée au dernier et plus fort enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant caution, avec une bonne garantie solvable, comme la loi le prescrit, portant huit pour cent d'intérêt l'an du jour de la vente, avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1880. L'acquéreur aura à payer comptant une somme suffisante à liquider les taxes arriérées, s'il en est dû sur la dite propriété, ainsi que les frais pour la vente de la dite propriété, lesquels montants seront déduits de son enchère.

Acte de vente pardevant Amédée Ducatel, aux frais des acquéreurs.
12mai—12, 16, 23, 26

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété améliorée rue St. Charles, Premier District.
Propriété rue Pitt, près l'avenue Louisiana et coin des rues Zimpel et Hillary, Carrollton.
Vente au comptant.
Succession de John H. Meilleur.—No 41,116.—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet,—SAMEDI, 12 juin 1880, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 8 mai 1880, rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Terpsichore et Euterpe étant la moitié du lot No 2 attenant au lot No 3 et mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue St. Charles sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage et à deux corps de logis désignée par les Nos 411 et 413 rue St. Charles et qui se trouve entre les résidences du Dr James G. Belden et de M. Louis Rose.

2° Un morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue Napoléon, les rues Berlin, Pitt et Prytania, désigné par le No 9 et mesurant 30 pieds de face à la rue Pitt, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Trois morceaux de terre dans le Septième District de cette ville, Carrollton, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Adams, Hillary et Zimpel, désignés par les Nos 17, 18 et 20. Les lots 17 et 18 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Zimpel, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 20 mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Zimpel, sur 120 pieds de profondeur et forme le coin des rues Zimpel et Hillary.

Conditions de la vente—Comptant, et les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1880.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Chas. T. Soniat, notaire.
12mai—12,15,22,29 juin5.12

ANNONCE JUDICIAIRE.
Emplacement de commerce établi au coin des rues Gasquet et Marais.
Maison en brique à deux étages et cottage en bois à deux corps de logis, rue Gasquet.
Résidence du coin No 127 rue Terpsichore, entre celles Constance et Annunciation.
Succession de Nicholas A. Delermo. No 39,008—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J HOEY Encanteur.—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 5 juin 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 avril 1880, rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Commune, Marais ou Howard et Villere désigné par le No 3, et mesurant 23 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 90 pieds 1 pouce entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages, avec cuisine en bois à deux étages désignée par le No 50 rue Gasquet.

2° Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Commune, Marais ou Howard et Villere désigné par le No 1 et formant le coin des rues Gasquet et Marais ou Howard, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Gasquet sur une profondeur de ... et face à la rue Marais ou Howard de 80 pieds 1 pouce entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, au coin, connu depuis longtemps comme un emplacement de commerce établi, une cuisine en bois à deux étages et désignée par le No 46 rue Gasquet.

3° Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet Marais ou Howard, Commune et Villere désigné par le No 2 A, mesurant 21 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la dite rue Gasquet sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage couvert en bois à un étage et deux corps de logis avec cuisine et une cuisine séparée dans le fond, connue sous le No 52 de la rue Gasquet.

4° Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Annunciation, Melpomene et Constance, mesurant 27 pieds de face à la rue Terpsichore sur 127 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages neuve et bâtie dans le genre moderne, avec balcons dans le fond contenant six grandes chambres, salon et ... d'un joli grillage en fer, ayant galerie devant et derrière, corridor, etc. et connue comme le No 127 de la rue Terpsichore.

Conditions de la vente—Pour la propriété décrite en premier lieu—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit pour la propriété décrite en second lieu étant sujette à une hypothèque la somme de $800 comptant, le reste à un et deux ans de crédit. Pour les propriétés décrites en 3me et 4me lieu étant sujettes à une hypothèque, $2,500 comptant sur chacune, et le reste à un et deux ans de crédit. Tous les dits paiements différés devront porter intérêt au taux de 8 pour cent du jour de la vente et portant hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement avec l'usage des clauses habituelles de garantie et les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1880.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Théodore Guyol, notaire.
4 mai—4,8,15,22,29—5 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété foncière améliorée et vacante emplacement pour bâtir sur l'avenue Washington.
Résidence rue Chestnut.
Ilets de terre dans le Sixième District et intérêts dans des propriétés en ville et à la campagne.
Succession de Charles Gallagher.
No 41,334—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteurs, Bureau No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 5 juin 1880, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, daté du 29 avril 1880 il sera vendu à l'encan pour le compte de la succession de Charles Gallagher les propriétés ci-dessous décrites, à savoir

1° Huit îlets de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent à Hurtsville, dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 69, 70, 71, 72, 75, 76, 77 et 78 sur le plan original de Hurtsville dressé par B. Buisson, voyer, le 17 mai 1837 et déposé dans le bureau de Edward Barnett, anciennement notaire en cette ville. Les dits îlets sont décrits comme suit:

Ilet No 69 borné par les rues St Patrick, St David, Arabella et Nashville.
Ilet No 70 borné par les rues St Patrick, St David, Arabella et Joseph.
Ilet No 71 borné par les rues St David, Green, Arabella et Joseph.
Ilet No 72 borné par les rues St David, Green, Arabella et Nashville.
Ilet No 75 borné par les rues Green, St George, Arabella et Nashville.
Ilet No 76 borné par les rues Green, St George, Arabella et Joseph.
Ilet No 77 borné par les rues St George, Long Arabella et Joseph.
Ilet No 78 borné par les rues St George, Long, Arabella et Nashville.

2° Les sept vingt quatrièmes (7/24) parties indivises d'une certaine portion de terre ensemble avec une proportion égale des édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes privilèges et appartenant connu comme l'Exposition Building, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Julia, Carondelet et Girod, ayant mesure française 80 pieds 10 pouces de face à la rue St Charles, 80 pieds 6 pouces de face à la rue Carondelet, sur 320 pieds de profondeur et traversant tout l'îlet.

3° Cinq certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Washington, Chestnut, Fourth et Coliseum, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 et ayant chacun 25 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant le coin des rues Washington et Chestnut. Ces terrains ayant tout maintenant un jardin de fleurs et une pépinière.

4° Un certain morceau de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Chestnut, Fourth et Coliseum, désigné par la lettre A sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, arpenteur, annexé à un acte du 14 juin 1870, devant S. Magner, ancien notaire de cette ville; le dit morceau de terre devant être pris à une distance de 100 pieds du coin des rues Washington et Chestnut, et ayant 54 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la dite rue Chestnut, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 128 pieds 2 pouces 1 ligne entre lignes parallèles, formant intégralement les lots Nos 6 et 7 avec 3 pieds 1 pouce du fond des lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5, sur un plan déposé comme plan No 34 en l'étude de E. G. Gottschalk, notaire. Les améliorations comprennent une élégante maison en bois, de style moderne, à deux étages avec dépendances.

5° Un intérêt indivis dans une portion de terre située dans la paroisse Concordia, formant la moitié ouest de la section 9, Township 5 Nord, Range 7 Est, excepté la partie qui a été échangée pour une quantité égale dans le coin Nord-Ouest de la section 17, dans le même Township et le même Range, formant environ 25 acres, lesquelles 25 acres ainsi acquis par échange ont dû également être vendus formant un total moyen de 325 acres plus ou moins avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente: Comptant, sur les lieux.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Edgard Grima, notaire, No 14 rue Carondelet. 4 mai—4, 8, 15, 22, 29—juin 5

A VENDRE
—PAR LA—
New Orleans National Bank
34 RUE DU CAMP.

$15,000 de bons de première hypothèque de la Compagnie des chemins de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Ces bons portent 6 pour cent d'intérêts, payable tous les six mois, le 1er juin et le 1er décembre.

Pour assurer le paiement ponctuel de l'intérêt et le rachat des bons, la Compagnie dépose toutes les semaines à la Banque du Canal onze cent vingt-cinq piastres, affectés sans réserve au paiement et au rachat susdits.

Le paiement du principal et de l'intérêt est en outre garanti par une hypothèque sur les tramways de la ville de grande valeur et sur les lignes de chemins de fer urbains, ci-après mentionnés, avec leurs droits et privilèges:

Ligne Magazine, ligne Prytanée, ligne Remparts et Dryades, ligne du Pont du Bayou, ligne du Marché Français et du Bayou, ligne du Canal et Remparts du Lac.

Pour une description pleine et détaillée des propriétés ... [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY, & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES ET VACANTES DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT
DANS LES RUES LAFAYETTE, DRYADES FRANKLIN ET JULIA.
DEUX ILETS DANS LA RUE DE LA COMMUNE.
JOHN DAVERN vs. JOSEPH DAVERN ET AUTRES.
No 10,979.—Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
Dans l'affaire des mineurs
CARRIE DAVERN et IRENE MOODY,
Demandeur, etc.
No 34,768.—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

VENTE EN PARTAGE.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 12 juin 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le 28 avril 1880, et signé le 4 mai 1880, et aussi, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 mai 1880, il sera vendu à l'encan les propriétés suivantes, savoir:

1. La rangée de sept maisons en briques, à deux étages, au coin des rues Lafayette et Dryades, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Poydras, Baronne et Dryades, comprenant deux lots de terre, Nos. 21 et 22, se touchant et ayant chacun 27 pieds de face à la rue Dryades sur 106 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur, le lot No 22 formant le coin des rues Lafayette et Dryades. Cette propriété est connue comme les Nos. 205, 207, 209 et 211 rue Lafayette, est en face du TURNER'S HALL, et à un îlet seulement du MARCHÉ POYDRAS.

2. Trois lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Girod, Franklin et Liberty, désignés comme lots Nos 19, 20 et 21, se touchant et ayant chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Lafayette sur 115 pieds 1 pouce de profondeur, le lot No 19 formant le coin des rues Franklin et Lafayette. Les améliorations consistent en quatre édifices à double corps de logis en bois à deux étages pour cuisine, avec hangars, cuves, etc., et au coin en un édifice à un étage occupé comme GROCERIE.

3. Le magasin en briques à trois étages No 271 rue Julie, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Girod, Remparts et Basin. Le lot est désigné comme le No 124 et a 26 pieds de face à la rue Julie sur 87 pieds de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue des Remparts. Ce magasin fait face au Nouveau Bassin et touche à l'emplacement bien connu de John C. Stewart.

4. Un lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Girod, Franklin et Liberté, désigné comme lot No 151, ayant 26 pieds de face à la rue Julie sur 85 pieds de profondeur. Il fait face au débarcadère et est un bon emplacement d'affaires.

5. Vingt neuf lots de terre formant tout l'îlet irrégulier No 16 ou 776, borné par Carrollton Avenue, les rues Commune, Solomon et Julie ayant 424 pieds 2 pouces 5 lignes de face à Carrollton Avenue, 350 pieds de face à la rue Solomon 324 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue de la Commune, et environ 282 pieds 1 pouce 4 lignes de face à Florida Landing ou rue Julie, le tout plus ou moins.

Les dits deux îlets sont situés à la jonction de trois chemins coquillés et du pont de la rue de la Commune. Ils conviennent admirablement à l'établissement de vacheries ou de jardins.

6. Quatorze lots de terre, composant tout l'îlet irrégulier No 17 ou 791, borné par les rues Commune, Napoléon, Solomon et Julie, ayant environ 372 pieds 6 pouces de face à la rue Julie ou Florida Landing, 304 pieds 3 pouces de face à la rue Solomon, 324 pieds 10 pouces de face à la rue de la Commune et 55 pieds 4 pouces de face à la rue Napoléon, le tout plus ou moins.

Conditions de la vente: Un tiers comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt à 8 pour cent l'an du jour de la vente à parfait paiement, les billets devant être divisés en coupons selon les règles établies. L'hypothèque et le privilège du vendeur et toutes les clauses habituelles pour la sécurité l'assurance, les honoraires d'avocat, etc. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1880, et feront un dépôt de 10 pour cent en argent au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Fred Zengel, notaire, coin Camp et Commercial Alley.
9 mai—9, 15, 22, 29 mai 5 et 12 juin

La résidence Caldwell rue Carondelet, entre celles Julia et Girod.
67 actions de la compagnie du Gaz et de Coke de Cincinnati
Meubles, argenterie etc.
Succession de George T. Rowe et de sa femme Mme Louisa Fenton Rowe.
Nos 40,245 et 41,759—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau 17 rue Carondelet SAMEDI 12 juin 1880 à midi, à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans le 29 avril 1880, et signé le 4 mai 1880 il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur ci après décrites à savoir:

1° Un morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Lafayette, Baronne et Poydras désigné comme le lot No 6 et mesurant 43 pieds 1 pouce de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 154 pieds 1 1/2 pouce, plus ou moins sur la ligne du lot No 5, et 114 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté jusqu'à ce qu'elle atteigne un point où le dit lot s'élargit sur une ligne s'étendant à angle droit à la dite ligne de côté et vers la rue Poydras 25 pieds 10 pouces, puis une autre profondeur de 40 pieds 10 pouces à un mur en briques dans le fond qui appartient ou appartenait anciennement à M. Millaudon sur lequel elle mesure 69 pieds 1 pouce et 2 lignes plus ou moins. Les améliorations consistent en une résidence en briques à trois étages et deux étages en briques, avec bâtisses à deux étages dans le fond, remises écuries, etc. désignée par le No 121 de la rue Carondelet.

2° Soixante-sept (67) actions de cent (100) piastres chacune du fonds capital de la "Cincinnati Gas Light & Coke Company" se composant de 26 certificats.

Conditions de la vente.—Pour les actions, comptant pour la propriété foncière, un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt à 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, garanti par privilège de vendeur et toutes les clauses habituelles. Les billets devront être subdivisés en coupons si on l'exige et les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1880. Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Andrew Hero, notaire.

Et LUNDI 14 juin 1880 à 11 heures du matin. Sur les lieux ci-dessus décrits, No 121 rue Carondelet entre celles Lafayette et Poydras.

Tous les meubles des dites successions, comprenant en un inventaire qui se trouve en cour, comprenant meubles de maison, Bibliothèque, Peintures, Dessins, Argenterie, etc.
Conditions comptant
9 mai—9, 15, 22, 29, mai—juin 5, 12, 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.
PROPRIETE A DEUX CORPS DE LOGIS A L'ENCAN.
Nos 457 et 459 rue REMPART,
ENTRE LES RUES MELPOMENE ET TERPSICHORE.
Succession de Alexander P. Waldron.
No 41,910—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juin 1880, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans en date du 4 mai 1880, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

UN MORCEAU DE TERRE, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rempart, Dryades, Melpomene et Terpsichore, désigné par le lot No 12, et mesurant 32 pieds de face à la rue Rempart, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages et à deux corps de logis, cuisine, etc., la maison a une galerie de devant, corridor dans le fond, et huit chambres de chaque côté, gaz partout, cuve, hydrant, etc.

Conditions de la vente—Comptant, et les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes taxes dues et exigibles en 1880.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Octave Morel, notaire, No 12 Passage de la Bourse.

Et à la même heure et au même endroit, au comptant, un dépôt de $170 64 dans la New Orleans Savings Institution, sur lequel la somme de $42 66 a été payée comme dividende.
9 mai—9,15,22,29—juin 5, 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans.
Succession de Marie J. Poche, Veuve de Jean B. Keller.
No 41,319.—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur.—Bureau 17 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mai 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 14 avril 1880, et rendu dans la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° DEUX LOTS DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par le No 115 sur un nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par l'Avenue Napoléon, les rues Berlin, Jersey et Tchoupitoulas. Lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de 2093 lots de terre fait par Augustus S. Phelps, voyer, en date du 15 février 1849 et déposé au bureau de feu L. R. Kenny un notaire, pour la paroisse de Jefferson. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds au pied américain, entre lignes parallèles. L'allée vers l'Avenue Napoléon est commune au lot adjacent No 4, pour une distance de 50 pieds de la rue Tchoupitoulas et de cette distance il appartient complètement à cette propriété.

Etant la même propriété acquise par ladite venderesse J. B. Keller de Samuel Kohn conformément à un acte passé pardevant L. R. Kenny, anciennement notaire, en date du 2 mai 1850.

2° UN LOT DE TERRE, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la Nlle Orléans dans l'îlet désigné par le No 140 sur un plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Lyon Upper Line, Laurel et Jersey. Le dit lot est désigné par le No 11 sur un plan fait par Louis Surgi, voyer, daté du 27 avril 1841 et déposé dans le bureau de P. Laquette, un notaire, et mesure au pied anglais, 50 pieds de face à la rue Lyon sur 150 pieds de profondeur. Etant la même propriété acquise par Marie Justine Poche, veuve de Jean B. Keller de la veuve et des héritiers de N. J. Landry, conformément à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire et daté du 1er août 1872.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur des billets. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication au comptant sera requis au moment de l'adjudication par l'encanteur.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Ernest Commagère, notaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Belle maison de résidence No 255 rue Bourgogne, entre Ursulines et St-Philippe.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 15 mai, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Ursulines, St-Philippe et Remparts, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 88 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une grande maison ayant 4 chambres, 2 cabinets et galerie avec grandes bâti ses hautes en briques ayant environ 12 chambres, waterworks, latrines, etc., rapportant maintenant $40 par mois. Cette propriété porte le No 255 rue Bourgogne.

Termes et conditions—1/2 comptant, la balance à un an de crédit portant 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du billet en entier ou en partie, l'acquéreur assurera la bâtisse et transférera la police d'assurance au porteur du billet, remboursera la prime non expirée et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur assumera toutes les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du montant de l'adjudication, et sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur. 11mai—

Les deux splendides maisons de résidence en briques à trois étages Nos 234 et 236 rue Royale.

Vente positive.

PAR SPEAR & ESCOFIER, Placide J. Spear Encanteur, Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 15 mai, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane:

Une portion de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, Ursulines et St Philippe, ayant 44 pieds 4 pouces de face à la rue Royale, sur 85 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la belle résidence en briques à trois étages No 234 ayant au grand magasin 18x40 pieds au rez-de-chaussée deux grandes chambres et trois cabinets au second étage, deux grandes chambres et deux cabinets au troisième étage, et No 236 un grand magasin 18x40 pieds au rez-de-chaussée, deux grandes chambres au second étage, et deux grandes chambres au troisième étage, avec une cuisine en briques à trois étages et lieux d'aisance au chaque côté. Les maisons portent les Nos 234 et 236 rue Royale.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur, le reste, s'il y a une portion à payer à crédit, à un et deux ans, en billets garantis spécialement par le privilège du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, avec les clauses habituelles de huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 pour cent d'honoraires d'avocat pour le cas de procès en recouvrement du montant des billets. Les édifices devront être assurés et la police transférée au porteur des billets. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication et sera tenu de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication, au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Charles Bellé, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 mai—

Stock d'assurance, meubles de maison, argenterie, etc.
Succession de Emile Martin.
Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,904

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale, MERCREDI, 19 mai 1880, à dix heures du matin, sera vendu à l'enchère publique, au No 153 rue Bourbon, entre Toulouse et St-Pierre, en vertu de et conformément à un décret de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 5 mai 1880 pour le compte de la susdite succession, le contenu de la maison en question composé de, savoir:

1° Un lot de meubles de maison.
2° Un lot de vin rouge.
3° Un lot de lingerie.
4° Un lot d'effets personnels.
5° Une montre, une chaîne et des boutons en or.
6° Deux Actions de l'Association d'Assurance de la Nouvelle Orléans.
7° Tous les droits, titres et intérêts du défunt à une moitié du tiers, c'est-à-dire, (un douzième) d'un morceau de terre (league of land) situé dans le comté de Liberté, Etat du Texas.

Aussi,

La moitié d'un lot non divisé de linge de ménage, en toile, argenterie, etc. et ustensiles de cuisine. Le tout d'après inventaire enregistré à la Deuxième Cour de District.
Conditions—Comptant.
8 Mai—11, 15, 19.

Coupons d'intérêt, certificats du bureau de police métropolitaine, billet de ville, etc.
Succession de Jean Sauvage.
No 41,609.—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—MARDI 18 mai 1880, à midi et demi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 janvier 1880, pour le compte de la dite succession les coupons suivants:

1° 7 coupons (équivalant à la somme de $75 (dont la moitié a été payée) de la Compagnie des Waterworks.
2° 71 coupons de bons de 7 0/0 nouvelle et vieille série pour la somme de $1242 50 dont la moitié a été payée.
3° 3 coupons de bons d'amélioration 7 0/0 pour la somme de $109 50 (dont la moitié a été payée).
4° 154 coupons de bons d'or à 7 0/0 pour la somme de deux mille six cent quatre vingt quinze piastres (dont la moitié a été payée).
5° 39 coupons de la série de la taxe à dépenser pour la somme de $682 50.
6° 5 certificats du Bureau de la Police Métropolitaine pour $34 95.
7° 1 mémorandum de billet de ville pour $100.
8° Un billet de Henry Wassem tiré à l'ordre de et endossé par Andrew Wal. à 60 jours de date du 4 novembre 1878, protesté pour cause de non paiement et pour la somme de $150 avec intérêt de 8 0/0 du jour de l'échéance jusqu'à parfait paiement.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
7mai—7,11, 18

PAR C. E. GIRARDEY

Vente positive de sept lots et un cottage à l'encoignure des rues Dorgenois, Aubry et Abadie, près des Fair Grounds.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI 15 mai 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu aux enchères publiques:

Sept beaux lots situés dans l'îlet borné par les Nos de 1 à 7 inclusivement—mesurant 23 pieds 11 pouces plus ou moins de face à la rue Dorgenois sur une profondeur et façade sur la rue Aubry de 110 pieds. Il y a un cottage au coin des rues Dorgenois et Aubry. La propriété sera vendue en parties brisées ou en bloc.

Conditions—La moitié ou davantage comptant, et le reste à 1 ou à 1 et 2 ans pour des billets garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété, avec les clauses usuelles de 8 pour cent par an; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1880, en outre du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par l'encanteur.
24 avril—24, 25 1, 2, 8 mai au 15

PAR S. GUINAULT.

Succession de Frederick Koch.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans. No 41,424.

PAR S GUINAULT, Encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—MERCREDI 12 mai 1880, il sera vendu à 11 heures du matin, au No 183 rue Poydras, entre les rues Carondelet et Carroll, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 avril 1880.

Le fonds d'un magasin de souliers, ainsi que les installations et les étagères. Aussi un lot de meubles meublant.
Conditions—Comptant.
1 mai—6 et 12.

RAILROAD PAVILLION,
Au Nouveau Lac.
JACOB BALTZ, Propriétaire.
Musique tous les Dimanches à 3 heures.

CET établissement sera rouvert DIMANCHE, 7 mars. Il vient d'être complètement restauré et est disposé de manière à procurer la plus grande somme possible d'agréments aux visiteurs et aux familles. Les précautions les plus minutieuses ont été prises pour que le plus strict décorum y soit toujours maintenu. Les vins et les liqueurs de la buvette sont de qualité supérieure, et seront servis aux consommateurs, ainsi que le lunch froid, aux prix de la ville. Le trajet par le chemin de fer de la rue du Canal ne dure pas plus de 20 minutes et ne coûte, aller et retour, que 15 cts. 7 mars—Dimanche

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE,
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie (Jean Joseph Marie)
Allibert (Lucien)
Bayer (Aug)
Benjamin (Michel)
Blanchard (Adolphe et Auguste)
Barthe (Calixte)
Bordens (Bernard)
Bouringer (Jean)
Brunner,
Bauer (Charles Auguste)
Buset (Clément)
Benel,
Boyer ou Bayer (Auguste)
Barrère (Jacques)
Cohen (Mathilde)
Cassaubon (Vve)
Castet (Paul)
Cassagne (Mathilde)
Cazes (Dominique Médéric)
Castaing (François)
Cassanayou (Jean)
Chevenaud,
Cardelat (Jean)
Chaussecq-Devaranne,
Courtiade (Eugène)
Coste (Louis)
Cassius (Baptiste)
Davillier (E. L.)
Dumas (Alcée)
Dauria (Louis)
Dasse (Pierre)
Dubernard (Louis)
Dernier (Jules Victor)
Devant (Germain)
Evans (Linton)
Evans (Charles)
Eyraing Bellas & Co,
Fontall & Sons,
Flanche (Chan)
Franchet (Pierre Isidore)
Fumet (Pierre)
Guichard,
Guy (Joseph)
Hourné (Firmin)
Hamelin (Jean Alphonse)
Heichman (Thérèse)
Jamet (Antoine)
Lecuyer (Constant)
Lacroix,
Loth (Etienne)
Larrivière (Jean)
Laguine (Dominique)
Lamelle (Jean Marie)
Lahitte (Vve)
Le Boyer (Adelaide Victoire)
Layzé (Jean Pierre)
Marcaire (Louis)
Mailhes (F)
Mardon (Alexandre)
Morale (Pierre)
Montardier (Urbain)
Moyniel (Jean)
Marnet (Jean)
Noll (Albert)
Olivier (Jacques)
Ossiba
Pasquier (Joseph)
Pergay (Ernest Michel)
Pujo (Antoine Gaspard)
Pujard (Vve)
Peret (Pierre Joseph)
Péré (Adolphe)
Pène (Jn Pierre)
Ruby (Henri)
Roy (Joseph Frederick)
Sheby (les époux)
Serbate (Jean et Justin)
Tournier (Aug)
Tristal,
Vienne (Jean)
Vignes (Auguste Athanase)

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le 13 Février 1880.
Le Consul de France.